



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Devenir du lycée Jean-Vigo de Millau

Question écrite n° 39255

Texte de la question

M. Arnaud Viala appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation du lycée Jean-Vigo de Millau suite à la diminution des moyens d'enseignement attribués à cet établissement en raison de la diminution des dotations de la dotation horaire globale (DHG) qui met en danger son devenir et son attractivité. Les différents établissements du secondaire préparent d'ores et déjà la rentrée 2021. En ce qui concerne le lycée Jean-Vigo de Millau, une diminution des dotations horaires globales est prévue et représenterait une diminution de 110 heures, ce qui engendrerait la fermeture d'une classe de première et de terminale. Cette diminution des dotations horaires et des moyens affectés à l'établissement coïncide avec l'augmentation du nombre d'élèves par classe avec un risque d'avoir des classes composées de 36 élèves en moyenne tandis que la moyenne nationale est fixée à 29,7 élèves par classe selon les chiffres du ministère de l'éducation. La hausse du nombre d'élèves par classe est un obstacle pédagogique pour les enseignants et pour les étudiants mais aussi un problème logistique puisque de nombreuses salles dans cet établissement ne peuvent pas accueillir un si grand nombre d'élèves. De plus, en cette période épidémique, concentrer plus de 30 élèves par classe ne semble pas raisonnable. Cette diminution risque de désorganiser l'intégralité de la structure éducative de la commune de Millau et du sud-Aveyron. En effet, la filière technologique STI2D risque d'être supprimée et il ne resterait cette filière qu'à Saint-Affrique et Rodez. De nombreuses options risquent de ne plus pouvoir être enseignées telles que le latin, l'occitan ou la spécialité espagnol alors même que des élèves sont en cours de cursus. Afin de poursuivre l'enseignement optionnel dont ils bénéficient actuellement, de nombreux élèves risquent donc de délaisser les établissements aveyronnais pour un établissement montpelliérain ou toulousain afin de bénéficier de celles-ci. Il est aujourd'hui indispensable d'augmenter les moyens alloués à cet établissement ou *a minima* les conserver tels quels afin de maintenir l'ensemble des options au bénéfice des élèves mais surtout pour maintenir l'attractivité du lycée Jean-Vigo afin de consolider le maillage éducatif en Aveyron. Il lui demande quelle est sa position sur le sujet et s'il compte augmenter les moyens alloués à cet établissement afin de maintenir l'attractivité de ce territoire.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39255

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4490

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)